



COMMUNE DE MONTANA

ORGANISATION DU SERVICE DE LA VOIRIE

(Valable dès le 15.09.2008)

ORDURES MENAGERES

Doivent être mises en sacs de plastique ficelés
et déposées dans les containers ou dans les Moloks.
Le dépôt de sacs à ordures au bord des routes est interdit.

HORAIRE DE RAMASSAGE

Montana station		Montana (village), Diogne et Corin	
En saison	Eté : du 01.07 au 10.09 Hiver : du 20.12 à 10 jours après Pâques tous les jours sauf le dimanche et les jours de fête	Toute l'année	lundi mercredi vendredi
Entre saison	lundi, mercredi et vendredi		

VERRES

Seront déposés dans les bennes collectives réservées à cet effet.
Emplacements des bennes : station : sortie Sud du parking Victoria, parking Rawyl, route Fleurs des Champs.
Village : rue de la Batteuse.
Diogne : bifurcation de Diogne.
Corin : place de la Plaqua.

PAPIERS

Seront déposés dans les bennes à papiers réservées à cet effet.
Emplacements des bennes : station : sortie Sud du parking Victoria.
Village : rue de la Batteuse.
Corin : place de la Plaqua.

HUILES USEES

Les huiles usées **d'origine végétale** peuvent être déposées dans les containers spéciaux réservés à cet effet.

Emplacements des containers : station : sortie Sud parking Victoria.
Village : rue de la Batteuse.
Corin : place de la Plaqua.

Les hôtels et les restaurants peuvent déposer les huiles usées à la déchetterie des Fougirs.

PILES

Ne doivent pas être mêlées aux ordures ménagères.
Sont reprises par les commerces de vente ou peuvent être déposées à la déchetterie des Fougirs.

TEXTILES

Les textiles, propres et en bon état, peuvent être déposés dans les containers ad'hoc ou amenés à la déchetterie des Fougirs.

Emplacements des containers : station : sortie Sud du parking Victoria.
Village : rue de la Batteuse.
Corin : place de la Plaqua.

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets à éliminer peuvent être déposés aux déchetteries ou dans des centres de recyclage.

CONTAINERS

Doivent être entretenus en parfait état et lavés régulièrement.

Seront placés à l'intérieur des immeubles ou près des façades de manière à ne pas gêner la circulation ou le passage des piétons. Ils seront fermés et protégés de la pluie et de la neige.
Les emplacements des containers seront nettoyés et déneigés par les usagers.

MOLOKS

Des Moloks (containers collectifs enterrés) sont placés en différents endroits de la commune. Ils sont destinés à recevoir des **ordures ménagères, du papier ou du verre**. Les sacs à ordures seront déposés ficelés, dans les Moloks. Les dépôts hors des Moloks sont interdits.

ELIMINATION DES ORDURES

L'élimination des ordures et autres déchets se fait par l'usine d'incinération d'Uvrier ou vers des centres de recyclages appropriés.

Tout dépôt dans la nature est strictement interdit et amendable.

DECHETTERIES

La commune de Montana dispose de la déchetterie intercommunale des Fougirs à Chermignon/Lens et de la déchetterie de la Gourra à Corin. La décharge du Boup à Montana (village) est fermée.

Les déchetteries sont gardiennées. Les dépôts sont, en principe, gratuits.

Les objets ou matériaux à éliminer, provenant des particuliers, seront acheminés vers les déchetteries par les usagers et déposés, triés par nature, dans les bennes selon indications des gardiens.

Les matériaux provenant des entreprises ne sont, sauf exceptionnellement et sur demande, pas acceptés.

HORAIRE DES DECHETTERIES

FOUGIRS (Chermignon/Lens)	lundi	la déchetterie est fermée
En été (heure d'été)	du mardi au samedi	de 08h00 à 12h00 de 13h30 à 18h30
En hiver (heure d'hiver)	du mardi au samedi	de 08h00 à 12h00 de 13h30 à 17h00
GOURRA (Corin)		
En été (heure d'été)	lundi, mercredi et vendredi samedi	de 16h00 à 18h00 de 14h30 à 16h30
En hiver (heure d'hiver)	mercredi et samedi	de 14h30 à 16h30

MATERIAUX ADMIS

FOUGIRS	GOURRA
Déchets verts	Déchets verts
Bois	Bois
Ferraille	Ferraille
Objets encombrants	Objets encombrants
Verres	Déchets inertes (terre, cailloux, matériaux de démolition) (en petite quantité)
Plastique, PET	
Piles	
Cartons	
Textiles, habits usagés	
Huiles végétales	
Huiles minérales	
Pneus	
Déchets spéciaux (peintures, solvants,...)	
Déchets inertes (terre, cailloux, matériaux de démolition) (en petite quantité)	